

XV Convegno SeSaMO

Università degli Studi di Napoli L'Orientale

22-24 giugno 2022



SOCIETÀ PER GLI STUDI SUL MEDIO ORIENTE

TITOLO/TITLE: (Dés)ordres dans la justice transitionnelle : genre et politisation du traitement des passés violents après les soulèvements de 2011

(Dis)orders in transitional justice : gender and politicization in the investigation of violent pasts after the 2011 uprisings

PROPONENTE/I – PROPONENT/S: SÉLIMA KEBAILI, FRÉDÉRIC VAIREL

ABSTRACT (1500 parole/words):

Après les soulèvements de 2011, la région Afrique du nord-Moyen- Orient a fait figure de terre promise pour les spécialistes internationaux de la justice transitionnelle, cette « bonne » manière de traiter les passés violents. Différents groupes de la région se sont aussi mobilisés pour se saisir de cette prescription internationale. De nombreux travaux (Fisher et Stewart 2014 ; Benraad 2014 ; Gobe 2016 ; Vairel 2021) ont envisagé le voyage de ces solutions institutionnelles pour en souligner les limites, en mesurer la conformité au « modèle », ou regretter les déconnexions entre la multiplication des discours sur la justice transitionnelle et les limites des processus de transformation des régimes que devraient initier ou accompagner cette justice. La question de l'intégration des femmes aux processus de justice transitionnelle a fait l'objet d'une attention particulière dans cette région du monde et particulièrement en Tunisie où une sous-commission spécifique a été mise en place dans le cadre de l'Instance Vérité et Dignité, la commission vérité tunisienne. Aussi bien dans la littérature académique que dans la production experte portant sur ces processus, la participation des femmes a été à la fois considérée comme un enjeu de la réussite de ces programmes, mais aussi comme un outil pour y parvenir. Parce que les politiques de genre sont révélatrices d'une partie des tensions qui traversent la mise en place de la justice transitionnelle, c'est sur cette dernière que nous souhaitons axer notre panel. Plus particulièrement, on voudrait dans cet atelier réunir des travaux, en français ou en anglais, qui examinent ou combinent deux dimensions : le genre et la question de la politisation de la justice transitionnelle.

D'une part, on examinera la place des femmes dans les processus de justice transitionnelle dans une région réputée peu exigeante en matière de condition féminine, où l'activité politique a souvent fait figure d'affaire d'hommes depuis les indépendances et où la violence politique a souvent été traitée au masculin neutre. Dans l'histoire de la justice transitionnelle, la prise en compte du genre est somme toute récente (Belle et O'Rourke 2007 ; Rubio-Marin 2007 et 2009 ; Buckley Zistel 2012). Elle concerne la participation des femmes au processus d'examen du passé (association de collectifs féministes, équilibre des genres dans les institutions chargées de cet examen). L'expérience marocaine est à ce niveau révélatrice. En dépit du « progressisme » des militants qui élaborent l'Instance équité et réconciliation (IER), une seule femme est membre de la commission. La préoccupation pour le genre émerge au cours des travaux de l'IER, sans qu'elle ait été prévue initialement. Elle porte aussi sur l'élaboration de catégories de violations spécifiquement dirigées contre les femmes qui nourrissent de nouvelles mises en récit de la coercition exercée par différents types d'agents au nom des États et donnent lieu à de nouvelles figures de victimes, parmi lesquelles celle de la « victime indirecte », épouses, sœurs et filles d'hommes opposants politiques. Les catégories de victimes touchées, les pratiques utilisées amènent à interroger la notion même de violence politique pour l'inscrire dans un continuum de pratiques de domination contre les femmes.

D'autre part, on s'intéressera à la prétention de la justice transitionnelle à proposer des formats et normes d'investigation du passé. L'examen des passés violents et le traitement qu'en proposent les promoteurs de la justice transitionnelle relèvent d'une mise en ordre : ils devraient se dérouler de manière neutre, objective et pour tout dire, dépolitisée. Contrairement à ces prescriptions, différents éléments se combinent pour initier des processus de politisation (Kebaili, 2021). Tout d'abord, elle passe par un processus de conflictualisation. Différentes controverses touchent l'étendue des périodes de violations considérées, les modalités d'examen privilégiées (procès judiciaire, commission vérité) ou les formes de son évitement (amnistie, amnésie, indemnités individuelles). Ensuite, elle met en jeu des processus de montée en généralité qui concernent les violations prises en compte, les réparations et les formes qu'elles devraient prendre, les groupes et

collectifs touchés par les violences. Enfin, elle passe par des dimensions collectives dans la mesure où les controverses sur le passé violent sont le point de départ de la constitution d'associations ou de mouvements. À ces différents niveaux, des actrices issues de différents milieux militants, politiques ou associatifs, peuvent intervenir. Ces questions s'imbriquent également à des enjeux de transferts des politiques publiques internationales et d'institutionnalisation du genre. Au cadre normatif de la justice transitionnelle, déjà contraignant, s'imbrique également des normes internationales d'institutionnalisation du genre elles-mêmes largement standardisées (Cirstocea, Lacombe, Marteu, 2018 ; Kebaili 2019). La question de la participation des femmes au processus est ainsi appropriée par divers acteurs et est révélatrice de la manière dont la politisation se construit à diverses échelles.

En d'autres termes, en examinant les relations entre genre et justice transitionnelle, il s'agit d'envisager ce que le genre, comme processus social et comme perspective d'analyse, fait à la justice transitionnelle dans la région, notamment la façon dont une expertise en matière d'examen du passé est appropriée, détournée pour être politisée. Et en retour, il s'agit également de se demander comment les luttes autour des processus de justice transitionnelle renouvellent la compréhension de l'arrangement entre les genres dans la région.

ENGLISH ABSTRACT

After the 2011 uprisings in the Middle East and North Africa (MENA), the region was seen as a promised land for experts in transitional justice, often conceived as the "good" way of dealing with violent pasts. Different groups in the region have mobilized to take advantage of this international prescription.

Various scholars (Fisher and Stewart 2014; Benraad 2014; Gobe 2016; Vairel 2021) have considered the travel of these institutional solutions and have underlined their limits, measured their conformity to the "model", or regretted the disconnections between the multiplication of discourses on transitional justice and the limits of regimes transformation that this justice should initiate or support.

The integration of women in transitional justice processes has received particular attention in the region, especially in Tunisia where a "Women" sub-commission was set up in the Truth and Dignity Commission, the Tunisian truth commission. In both the academics and practitioner literature on transitional justice, women participation is considered both as a "prerequisite" for the success of these programs and as a tool to achieve success. Because gender policies reveal some of the tensions that run through the implementation of transitional justice, our panel will focus on this issue. More specifically, we are seeking papers, in French or English, that examine or combine two dimensions: gender and the politicization of transitional justice.

First, we will examine the place of women in transitional justice processes in a region often described as having low requirements regarding the status of women, where political affairs is said to be a matter for men since independence and where political violence has often been treated as a neutral masculine. In the history of transitional justice, the consideration for a gender perspective is relatively recent (Belle and O'Rourke 2007; Rubio-Marin 2007 and 2009; Buckley Zistel 2012). It concerns the participation of women in the process of examining the past (cooperation with feminist NGOs, gender balance in the institutions responsible for this examination). The Moroccan experience is revealing. While the Equity and Reconciliation Commission (IER) was set up by "progressist" activists, only one woman was a member of the commission. The concern for gender has emerged during the work of the IER, without having been initially foreseen. The attention for gender also focuses on the elaboration of categories of violations specifically directed against women. These categories nourish new narratives of the coercion exercised by different types of agents on behalf of states. This also gives rise to new victim figures, among which the "indirect victim" (wives, sisters and daughters of political opponents). The categories of victims and the practices of coercion lead us to question the very notion of political violence in order to include it in a continuum of practices of domination against women.

Second, the panel will discuss the claim of transitional justice to propose formats and standards for investigating the past. The investigation of violent pasts and the treatment proposed by the promoters of transitional justice are part of an ordering process: they should take place in a neutral, objective, and depoliticized way. Contrary to these prescriptions, different elements combine to launch politicization processes (Kebaili, 2021). First of all, there are various controversies about the extent of the periods of violations considered, the preferred methods of examination of the past (trials, truth commissions) or the forms of its avoidance (amnesty, amnesia, individual compensation). Then, it brings into play processes of "rise in generality" which concern the violations taken into account, the reparations and the forms they should take, the groups and collectives affected by violence. Finally, it involves a collective dimension insofar as controversies over the violent past are a starting point for the constitution of NGOs or movements. At these different levels, actors from different activist, political or associative backgrounds can be involved. These questions are also intertwined with issues of international transfers of public policies and the institutionalization of gender. The normative framework of transitional justice, already restrictive, is also

intertwined with international standards for the institutionalization of gender, which are themselves largely standardized (Cîrstocea, Lacombe, Marteu, 2018; Kebaili 2019). The question of women's participation in the process is thus appropriated by various actors and reveals the way in which politicization is constructed at various levels.

In other words, by examining the relationship between gender and transitional justice, we aim to investigate what gender, as a social process and as an analytical perspective, makes to transitional justice in the MENA region, in particular the way an expertise of dealing with the violent past is appropriated and diverted to be politicized. In turn, we will also ask how struggles around transitional justice renew our understanding of the arrangement between genders in the region.

Bibliographie

Benraad, Myriam, 2014, « La justice transitionnelle dans le monde arabe : fortunes et infortunes », *Politique étrangère*, n°3, p. 151-161.

Buckley-Zistel Susanne, Stanley Ruth (dir.), 2012, *Gender in Transitional Justice*, London, Palgrave Macmillan.

Christine Bell, Catherine O'Rourke, 2007, "Does Feminism Need a Theory of Transitional Justice? An Introductory Essay", *International Journal of Transitional Justice*, vol. 1, n°1, p 23–44.

Cîrstocea Ioana, Lacombe Delphine, Marteu Elisabeth (dir.), 2018, *La globalisation du genre. Mobilisations, cadres d'actions, savoirs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Fisher, Kirsten J. and Robert Stewart (eds.), 2014, *Transitional Justice and the Arab Spring*, London: Routledge.

Gobe Éric (dir.), 2016, *Des justices en transition dans le monde arabe ? Contributions à une réflexion sur les rapports entre justice et politique*, Rabat, Centre Jacques-Berque.

Kebaili Sélîma, 2019, *Des réseaux informels à la managérialisation : une association de femmes dans la Tunisie (post) révolutionnaire*, *Ethnologie française*, 49, p. 311-322.

Kebaili Sélîma, 2021, *Repenser le rôle des victimes dans la justice transitionnelle en Tunisie : le cas de la « Journée de la loyauté »*, *L'Année du Maghreb*, n° 26, II, p. 157-174.

Rubio-Marin Ruth, 2007, "Women and Reparations", *International Journal of Transitional Justice*, vol. 1, n° 3, 1 December, p. 318–337.

Rubio-Marin Ruth (ed.), 2009, *The Gender of Reparations: Unsettling sexual hierarchies while redressing human rights violations*, New York, Cambridge University Press.

Vairel Frédéric (dir.), 2021, « Violences du passé, politique(s) au présent ? La justice transitionnelle comme passage « d'une histoire dans une autre » », *L'Année du Maghreb*, n° 26, II.

Papers in English, French, or Italian are welcome, the discussion will be held in English and French

PROFILO ACCADEMICO DEL/DELLA/DEI/DELLE PROPONENTE/I – SHORT BIO OF PROPONENTS

Sélîma Kébaili est Sociologue, postdoctorante au Centre en études genre, Université de Lausanne. Elle a notamment publié dans *Ethnologie française*, *Archives de sciences sociales des religions* et *L'Année du Maghre*.

Frédéric Vairel est Professeur de science politique à l'École d'études politiques, Université d'Ottawa. Il a récemment publié "Youth movements, youth in movements: cycles overlap and discontinuities after the February 20th movement in Morocco", *Globalizations* (avec P.-L. Beauchesne) et dirigé « Violences du passé, politique(s) au présent ? La justice transitionnelle comme passage « d'une histoire dans une autre » », *L'Année du Maghreb*, 2021, n° 26, II.

INDIRIZZO/I EMAIL/EMAIL ADDRESSES:

selima.kebaili@gmail.com; fvairrel@uottawa.ca